



Compétition payante, projet d'entreprise.

Par Visiteur

Bonjour,
Voici mon projet d'entreprise :

Je souhaite gérer des tournois (Jeux vidéo, Tennis? pas de jeux de hasard) sur Internet.
-Le participant paye moins de 19? pour s'inscrire au tournois.
-Mon site web va le mettre en relation avec un autre participant pour effectuer un match
-Ils vont effectuer leur match de tennis (ou autre jeu d'adresse) puis venir reporter leur résultat sur le site web.
- Le vainqueur du tournoi remporte un lot sous forme matériel (Ipod, Bon d'achats?)

Puis-je monter ce type d'entreprise en France?

Par Visiteur

Cher monsieur,

Je souhaite gérer des tournois (Jeux vidéo, Tennis? pas de jeux de hasard) sur Internet.
-Le participant paye moins de 19? pour s'inscrire au tournois.
-Mon site web va le mettre en relation avec un autre participant pour effectuer un match
-Ils vont effectuer leur match de tennis (ou autre jeu d'adresse) puis venir reporter leur résultat sur le site web.
- Le vainqueur du tournoi remporte un lot sous forme matériel (Ipod, Bon d'achats?)

Puis-je monter ce type d'entreprise en France?

Je n'y vois aucun obstacle juridique.

En effet, seuls les jeux de hasard et les paris sportifs font l'objet d'une réglementation très stricte en France. S'agissant d'organiser une compétition sportive ou encore un tournoi de jeux vidéo, la législation est toute autre et repose sur un principe de liberté (principe de liberté du commerce et de l'industrie).

Vous pouvez donc tout à fait créer votre entreprise en France, afin d'exploiter un tel site internet.

Très cordialement.